



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades ARP
du 10 juin 2022 au restaurant 1209 à Lally

La Présidente, Mme Emmenegger, ouvre la 19^e assemblée générale de l'association des résidents des Pléiades. L'assemblée générale a été régulièrement convoquée au moyen d'un préavis adressé en début d'année, puis par une confirmation officielle envoyée **le 16 mai**, conformément à l'art. 8 de nos statuts.

Elle salue toutes les personnes présentes et annonce que l'apéritif ainsi que le repas qui suivra sont offerts par l'association et les boissons à la charge des membres. La secrétaire donne lecture des membres qui se sont excusés au nombre de 38. La liste de présence est mise en circulation. 42 personnes sont présentes.

Marc Emmenegger est nommé scrutateur pour le déroulement de l'Assemblée.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2021.
2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes pour l'année 2021
3. Rapport du comité sur l'activité-2021
4. Discussion des différents rapports
5. Election du comité
6. Election de la commission de vérification des comptes
7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2023
8. Admissions-Démissions-Radiations
Propositions individuelles et divers : Lucia Hoffmann
Narcisse Riviera
9. Discussion générale

1. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée du 10 juin 2022

La présidente souligne une coquille dans l'ordre du jour, point 3 rapport du comité sur l'activité 2021 et non 2020. L'ordre du jour est accepté après correction de ladite coquille.

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Notre caissier M. Jean-François Coderey nous présente les comptes.

Au 31 décembre 2021, la fortune de l'association se monte à Frs 18731.56

M. Coderey nous informe que la dépense la plus conséquente est le bulletin. Suite à un moment de discussion à propos des options de diffusion du bulletin, nous interrogeons les membres présents par sondage, pour information. 16 personnes sont intéressées à recevoir le bulletin en ligne et 10 préfèrent le recevoir sur papier. Aucune décision n'est prise, mais la présidente précise que c'est beaucoup de travail pour la réalisation du bulletin et qu'en ligne, elle n'est pas persuadée qu'il soit vraiment consulté. A ce sujet, la majorité du comité préfère le papier. Les comptes sont à disposition en annexe.

M. Marc Emmenegger fait lecture du rapport de la commission de vérification des comptes et propose à l'Assemblée d'approuver les comptes, de donner décharge au comité et de remercier le caissier pour leur tenue.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

3. Rapport du comité sur l'activité 2021

Mme Emmenegger

La présidente se dit particulièrement heureuse que l'association ait pu vivre une année qui a permis de se réunir pour les occasions festives. Ainsi, la Saint-Nicolas et la Saint-Jean ont pu être organisées et ont permis de vivre de jolis moments de partage, si précieux.

Le comité s'est réuni à trois reprises, comme à son habitude, et les actualités qui touchent les hauts de la commune nouvellement fusionnée ont pu y être évoqués.

Elle rappelle que le comité a été approché en automne dernier par la municipalité de Blonay pour présenter aux habitants un projet de place de jeux aux Motalles. Les membres ont toutes et tous été conviés par courriel à se joindre à ce moment d'informations qui a été organisé sur place le 2 novembre. Dans ce dossier, l'association a uniquement servi d'organisateur afin que tous les habitants qui le désirent puissent avoir une information. Il ne s'agissait pas de prendre parti ou de défendre des intérêts.

La toute nouvelle commune fusionnée a initié d'importantes réflexions autour de la question des plans d'affectation. Limitée au départ aux hauts de la commune, ces réflexions seront étendues à l'ensemble du territoire communal. Des démarches citoyennes vont être mises sur pied et la présidente conseille aux membres de notre association de s'informer individuellement des avancées de ces travaux.

Elle rappelle également l'existence d'un flyer qui permet de résumer les activités de l'association.

La présidente annonce que l'assemblée générale de 2023 aura lieu au mois de mai afin d'alléger le mois de juin déjà très chargé.

Elle rappelle que la Saint-Jean a lieu le 25 juin 2022 à la cabane du ski-club aux Motalles. Des remerciements pour Nicole et Paul sont adressés ainsi qu'à Fatima pour leur aide précieuse lors des manifestations, ainsi que Mario et Jean-François pour les photos.

Mme Schneiter

Elle s'est rendue à diverses assemblées générales, Montreux Riviera Tourisme et l'Espace régional des Pléiades et la Fédération vaudoise des résidents secondaires, pour représenter l'ARP et ainsi pouvoir informer l'association si des événements la concernent. Pour 2021, rien de spécial n'est à transmettre.

Pour la coordination des Pléiades, en 202, le bilan hiver 2021-2022 a été très positif avec de fortes affluences sur les installations, aux caisses ainsi que pour les parcours raquettes et nordiques. Il y a eu un renforcement des séparations entre les pistes nordiques et raquettes-marche. Des améliorations vont encore être apportées pour la gestion du flux. La Coopérative des Pléiades s'interroge par rapport au projet Enjoy et souhaite que le panneau au départ des pistes de fond soit caché hors saison.

Le Magic Pass est en progression pour 21/22. Le Pass Famille sera reconduit en partenariat avec le MOB/MVR avec lesquels la Coopérative des Pléiades entretient une excellente collaboration, celle-ci profitera des messages sur les réseaux sociaux pour inciter les personnes souhaitant se rendre aux Pléiades à privilégier le train. Des discussions sont actuellement en cours en vue de la création du Projet Movement qui concerne d'éventuels parcours en ski rando VTT Riviera, qui a été créée début 2020, a pour but de développer et enseigner le VTT. L'association a développé, en collaboration avec Vaud Rando et les services forestier, des chemins pédestres partagés. Une signalétique a été posée à certains endroits. Les responsables de Vaud Rando sont très satisfaits de cette collaboration. Certains sentiers doivent être entretenus, dont celui des Sites et celui qui descend vers les 3 Ponts. Une séance est prévue à cet effet avec le garde forestier.

En ce qui concerne la séance de la coordination des Pléiades du 7 juin 2022, l'école suisse de ski annonce que malgré le manque de neige pour la saison 2021-2022, toutes les classes ont pu profiter des journées offertes. Et le but de l'école suisse de Ski est d'essayer de maintenir une activité avec ou sans neige, du coup il a fallu former le personnel, tant les moniteurs que le personnel des remontées mécaniques, pour qu'ils puissent prendre en charge les enfants d'une manière différente.

Mme Schneiter s'est approchée de VTT Riviera pour les rendre attentifs au fait que certains de leurs jeunes ne font pas qu'emprunter les chemins autorisés et que cela pose problème aux propriétaires. Le message sera transmis à leurs jeunes. Ils vont faire une démonstration le 30 juin aux Motalles et tous les membres intéressés sont les bienvenus.

M. Coderey

Mandaté par le comité de l'ARP, M. Coderey a assisté à l'assemblée générale d'Astropiéiades qui s'est tenue le lundi 30 mai 2022, 19h00, à la salle des Abbayes de l'Ancien stand à Blonay. Malgré l'article paru dans le dernier Commune Info qui dit qu'il n'y pas de changements notables, il a noté 2 éléments importants.

1.- le changement de président : Jean- Marc Zimmerli est remplacé par le Syndic de Blonay-St Légioir Monsieur Alain Bovay.

2.- le retrait du MOB comme soutien logistique et financier à l'association. A sa connaissance, le MOB était au départ du projet. C'est un coup dur pour l'association car le personnel du MOB était très actif dans la promotion et la coordination.

Le soutien financier vient principalement des communes, des cotisations individuelles et de notre association. Selon les comptes, nous sommes la seule association qui verse une cotisation. En termes d'activités : il faut agender la nuit des étoiles du 13 août. Pour cette manifestation, il y avait une demande pour que les communes de la Riviera éteignent les éclairages publics. M. Bovay a répondu qu'après analyse et demande de validation au canton, cela était impossible pour des raisons de sécurité. Certaines communes n'étaient pas non plus pour.

L'EPFL a mis en place un système de comptage des visiteurs sur le site. Plus de 20000 passages ont été enregistrés en 2021.

L'AG s'est terminée par une conférence de M. le professeur Georges Meylan.

4. Discussion des différents rapports

La parole n'est pas demandée

5. Election du comité

La présidente indique que Mme Bruckner a démissionné du comité.

Le reste du comité est à disposition pour une réélection Mme Emmenegger comme présidente, M. Mathieu Janin, la vice-présidence, assurant ainsi une représentation des résidents secondaire. M. Coderey et Mme Schneiter gardent leur fonction. M. Membrez reste membre du comité.

Le comité est toujours à la recherche d'une personne supplémentaire pour les rejoindre, mais nos statuts nous permettent de rester dans cette composition.

6. Election de la commission de vérification des comptes

M. Eric Rouillé et M. Emmenegger restent vérificateurs.

Mme Dubois toujours suppléante.

7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2023

Le comité propose de maintenir la cotisation à 30 francs par famille et 20 francs pour les membres sympathisants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Admission – Démission – Radiations

6. Admissions

Mme et M. Sarah et Damien Benoit à Lally

M. Roger Christophe et Isabelle de Joffrey à Lally

Mme Marie Meilloret et son ami Raphaël à Lally

Mme Sabine Petermann-Burnat à Lally

Mme et M. Francine et Hubert Coquoz Fuimelli à Lally

Mme Isabelle Decosterd aux Tenasses

6. Démissions

M. Claude Favre à Lally

Mme et M. Jean-Luc Müller à Lally

Mme Marie de Marco à Lally

M. Jacques Decosterd à Ondallaz

Mme et M. Pierre Visinand à Ondallaz

Mme Contesse à Ondallaz

L'Association compte 100 membres actifs (45 résidents secondaires et 55 permanents) et 6 membres sympathisants.

La parole est donnée à Mme Ferilli, municipale de Blonay-St-Légier.

Elle nous dit le plaisir qu'elle a de nous rencontrer, le lien est important avec les résidents des Pléiades. Elle nous donne plusieurs informations :

- Un projet de refaire la gare de Blonay est en cours afin de la rendre plus accueillante. La commune pourrait s'y investir.

- En ce qui concerne le préavis sur les plans d'affectation, la commune désire avoir une vision globale et en même temps de travailler par secteur. La participation citoyenne se fera, des

soirées d'informations sur certains sujets sont en préparation. Pour la zone des Pléiades, se sera participatif.

- Laurent Masson lui pose la question de la réfection du chemin de l'Ermitte, Mme Ferilli ne peut pas lui répondre de manière détaillée mais lui propose de lire le préavis sur le site de la commune. Elle précise néanmoins que panneaux de Mme Vuadens seront intégrés dans le projet.

- L'entretien des Tenasses se fait en collaboration avec la biologiste de l'université. Tout se fait dans le respect du lieu.

9. Propositions individuelles et divers

Proposition de Lucia Hoffmann : En entendant les pénuries et problèmes qui s'annoncent, elle désire partager des idées et des projets pour trouver des solutions. Elle propose de créer un groupe de réflexions. Le comité se charge de faire le lien par un email à l'ensemble de ses membres.

10. Discussions générales

M. Häller pose une question sur le séparatif des eaux. Mme Ferrili lui dit qu'il faut qu'il s'adresse à M. Georges municipal en charge du dossier ou au service de l'urbanisme.

M. Monachon, président de l'association Narcisse Riviera, présente les problèmes qu'il rencontre durant la période de fleuraison des narcisses et toutes les actions de l'association pour y remédier. Ils sont à la recherche de bénévoles et de rangers pour mieux diriger et informer les personnes qui se promènent.

L'ARP va envoyer un mail pour soutenir cette recherche de bénévoles.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h30. Elle est suivie par un repas.

La secrétaire
Françoise Schneiter



Chers membres,

Vous trouvez ci-dessous un résumé des comptes de l'ARP pour l'année 2021.

Date	Description & opérations	Crédit	Débit
01.01.2021	Cotisations 2021 (encaissées en 2021)	2490.00	
au	Divers (Don & cotisations majorées)	40.00	
31.12.2021	Cotisations Membres sympathisants	80.00	
	Impression du bulletin		427.55
	Repas de l'AG		873.50
	Cotisations Astro Pléiades, Narcisses et AVPRS		370.00
	Fête de la St Jean (décompte sans location)	74.00	
	Fête de la St Jean (location refuge des Pautex)		175.00
	Vin de la Fête de la St Nicolas		90.00
	Frais divers (timbres, bureau, cadeaux)		275.50
	CCP : Frais 60.-, BV 20.-		80.00
31.12.2020	Totaux	2684.00	2291.55
01.01.2021	Solde en caisse 381.75, au CCP 18-3355-5 1641.16, au cpt banque Riviera 16316.20	18339.11	
31.12.2021	Solde en caisse 435.35 au CCP 18-3355-5 1959.61, au cpt banque Riviera 16336.60	18731.56	
	Evolution du capital	392.45	

Je suis à votre disposition si vous désirez plus de détails ou des explications sur les différentes opérations ci-dessus.

Meilleures salutations.

Le trésorier de l'ARP
Coderey Jean-François